

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**VENTE DE DEUX NAVIRES DE TYPE CHALAND DE DEBARQUEMENT (LCT)**  
**ET VEDETTE A PASSAGERS**  
**APPARTENANT A LA POLYNESIE FRANCAISE**

Appel d'offres, lancé par la Direction des affaires foncières (DAF), pour la vente de deux navires de type chaland de débarquement (LCT) immatriculé PY 11665 (Tahiti Nui VI) et vedette à passagers immatriculé PY 1161 (Tahiti Nui VII) appartenant à la Polynésie française.

La personne responsable de l'appel d'offres est Madame Loyana LEGALL, Directrice des Affaires foncières, BP 114 98713 Papeete Tahiti Polynésie française – Tél : 689 40 47 18 18 – Fax : 689 40 47 19 17.

Le règlement de consultation, les caractéristiques techniques et les photographies des navires peuvent être consultés sur le site internet de la Direction des affaires foncières ([www.daf.pf](http://www.daf.pf)).

Ils peuvent être également envoyés numériquement sur simple demande adressée par courrier électronique à Madame Tehani COPPENRATH ([tehani.coppenrath@foncier.gov.pf](mailto:tehani.coppenrath@foncier.gov.pf)) et à Monsieur Emile PAVAOUUAU ([emile.pavaouau@equipement.gov.pf](mailto:emile.pavaouau@equipement.gov.pf)).

Toutes demandes de précisions et de visites des navires devront être formulées et adressées à Madame Tehani COPPENRATH ([tehani.coppenrath@foncier.gov.pf](mailto:tehani.coppenrath@foncier.gov.pf)) et à Monsieur Emile PAVAOUUAU ([emile.pavaouau@equipement.gov.pf](mailto:emile.pavaouau@equipement.gov.pf)).

Les offres pourront porter sur l'ensemble ou uniquement sur l'un des navires.

Les offres doivent contenir tous les éléments et justificatifs de nature à établir :

- 1) l'identité du soumissionnaire ou sa forme sociale s'il s'agit d'une personne morale soumissionnaire ;
- 2) le prix d'achat proposé pour le(s) navire(s) et les modalités de paiement du prix, et le cas échéant les conditions qui s'y attacheront, notamment leurs garanties de bonne représentation ;

Toutes les offres devront impérativement préciser la date de paiement proposée, laquelle date devenant alors une obligation contractuelle mise à la charge du ou des soumissionnaires, s'il(s) venai(en)t à être retenu(s).

Les offres devront être exclusivement faites en francs pacifiques.

La **date limite de dépôt des offres** est fixée au **lundi 22 août 2022 avant 11 heures**, heure de Tahiti.

**Les offres devront être valables pour une durée de cent vingt (120) jours à compter du lundi 22 août 2022.**

Les offres pourront être transmises, avant la date limite de dépôt, **en précisant la confidentialité de l'envoi**, soit :

- **par voie postale** à l'adresse suivante :

**Direction des affaires foncières**  
**BP 114 - 98713 PAPEETE TAHITI POLYNESIE FRANCAISE**

- **par voie électronique** à Madame Tehani COPPENRATH : [tehani.coppenrath@foncier.gov.pf](mailto:tehani.coppenrath@foncier.gov.pf)
- ou **déposées à la Direction des affaires foncières**, immeuble TE FENUA, rue DUMONT D'URVILLE- PAPEETE – 1<sup>er</sup> étage – secrétariat de la Section du domaine.

Les offres seront dépouillées, examinées et classées après la date limite de dépôt des offres par la Direction des affaires foncières chargée de communiquer un avis au Ministre en charge du domaine pour présentation en Conseil des Ministres.

Les critères de jugement des offres sont le montant du prix proposé, les conditions de versement du prix (paiement au comptant, paiement par tempérament) et les garanties qui les accompagnent.

La Directrice des affaires foncières,  
Madame Loyana LEGALL